

## L'EMS broyard Les Fauvettes en fête

Montagny-la-Ville. La cure de jeunesse et l'extension de l'EMS Les Fauvettes, à Montagny-la-Ville, touche à sa fin après quatre ans de travaux. L'inauguration a eu lieu samedi. Le «coupé du ruban» a été effectué par les deux centenaires du home: Cécile Pochon, 103 ans (à droite sur la photo) et Léa Ducrot, 102 ans. Dans son discours, la conseillère d'Etat chargée de la Santé et des Affaires sociales, Anne-Claude Demierre, a rappelé que la Broye fribourgeoise dispose désormais de 15 lits supplémentaires puisque l'EMS est passé de 45 à 60 lits. L'extension du home et la rénovation du bâtiment existant auront coûté 23,4 mio. DEF/Charly Rappo



## L'e-justice est sur les rails

**Fribourg** » Le Conseil d'Etat veut moderniser l'accès à la justice pour la population et faciliter la consultation des dossiers.

L'e-justice est officiellement sur les rails. Son objectif, selon le Conseil d'Etat fribourgeois: moderniser l'accès à la justice et faciliter la consultation des dossiers judiciaires par les personnes autorisées. Afin de l'atteindre, on table notamment sur l'introduction du dossier judiciaire électronique.

Placé sous le double mandat du directeur fribourgeois de la

Sécurité et de la justice Maurice Ropraz, et du président du Conseil de la magistrature Johannes Frölicher, e-justice s'inscrit dans l'administration 4.0 et se conforme également aux exigences du projet fédéral Justitia 4.0, dont il constitue le pendant cantonal.

«A terme, toute la procédure judiciaire, tant dans le domaine civil que pénal et administratif, sera gérée en mode numérique», a communiqué hier le Conseil d'Etat. L'accent sera mis sur la sécurité des données, l'identifi-

cation des ayants droit et la traçabilité de la communication, rassure-t-il. Cette réforme entraînera aussi une réduction de la consommation de papier, une diminution des places d'archivage et une optimisation de l'environnement de travail de la justice et de son infrastructure.

Afin de mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation de ce projet, le Conseil d'Etat se fendra d'un montant de 550 000 francs par année pour une durée limitée de trois ans. De quoi créer 3,5 postes en équivalent plein-temps. » MRZ

## Le Parc régional naturel du Gantrisch lutte contre la pollution lumineuse



Les mesures prises par le Parc régional naturel du Gantrisch permettent de mieux observer la Voie lactée. Charly Rappo

# Le parc veut rallumer les étoiles

« ANNE REY-MERMET

**Singine/Berne** » «Quand avez-vous vu la Voie lactée pour la dernière fois?» Cette question, Nicole Dahinden aime bien la poser en préambule, pour faire réagir ses interlocuteurs. La responsable du projet «Paysage nocturne» pour le Parc régional naturel du Gantrisch travaille depuis longtemps sur la question de la pollution lumineuse, cherchant à sensibiliser à l'importance de l'obscurité naturelle.

La thématique était présentée en fin de semaine dernière à la presse, alors que le Gantrisch attend sa certification internationale Dark Sky Park, qui «récompense les régions qui disposent d'un ciel et de biotopes protégés exceptionnels». Le parc, dont le territoire comprend 21 communes bernoises et une fribourgeoise (Planfayon), s'est déjà vu décerner l'an dernier le Prix Elisabeth et Oscar Beugger, remis par Pro Natura, pour ce projet de réduction des émissions lumineuses.

Lampadaires, publicités, enseignes: la nuit n'est plus vraiment noire. Et pas seulement dans les villes. Deux cartes de l'intensité lumineuse, présentées en fin de semaine dernière, montrent qu'entre 2009 et 2012, le halo des lumières de toutes sortes grappille des portions du ciel nocturne du Gantrisch.

### Zone protégée

Pour tenter d'inverser la tendance, les responsables du parc naturel ont proposé en 2018 aux communes se trouvant sur son périmètre de mettre en place un secteur de protection. Des ateliers ont été organisés pour trouver ensemble des solutions appropriées, entre qualité de la nuit et besoins de la population.

Le secteur de protection s'étend sur une centaine de kilomètres carrés. Avec les localités présentes sur son territoire, impossible de tout éteindre et d'imposer une nuit noire sur l'ensemble des 400 km<sup>2</sup> que compte le périmètre du parc du Gantrisch. «Cela permet de conserver

**«Cela permet de protéger la biodiversité et les biotopes locaux»**

Les responsables du projet

les zones obscures des sites marécageux du Gurnigel-Gantrisch et de protéger la biodiversité et les biotopes locaux. La zone importante pour la conservation des oiseaux au-dessus de la ligne de partage des eaux du Gurnigel reste, elle aussi, dans l'obscurité, ce qui permet aux oiseaux migrateurs de mieux s'orienter», soulignent les responsables du projet dans un communiqué. Car cette augmentation de la pollution lumineuse n'ennuie pas que les astronomes.

### Moins de pollinisations

La pollution lumineuse a aussi un impact sur les insectes, ainsi que l'a montré Eva Knop, chercheuse à l'Université de Berne et au centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole Agroscope. Avec son équipe, elle a mené une expérience dans le parc naturel régional, installant des lampes dans sept secteurs habituellement obscurs.

Les scientifiques ont notamment constaté que l'activité des

insectes responsables de la pollinisation diminuait drastiquement. «Nos études montrent qu'avec un éclairage artificiel, la fréquence de butinage des pollinisateurs est inférieure de deux tiers à celle que l'on enregistre dans l'obscurité. Ce qui a une incidence déterminante sur la biodiversité», note Eva Knop. Les chercheurs ont observé une réduction de la quantité de fruits de 13% dans ces zones illuminées.

Au-delà de l'attestation de «parc des étoiles», les responsables du parc régional souhaitent devenir une référence en matière de lutte contre la pollution lumineuse. Parmi les exigences pour obtenir le certificat figure d'ailleurs tout un volet sensibilisation, avec par exemple des publications ou des activités sur la thématique. Au Gantrisch, les sommets ne sont plus les seuls à faire lever le nez aux visiteurs. Alors que la nuit descend des cimes, les astres allument le ciel. Ne reste plus qu'à trouver la Voie lactée. »

## Une aide jusqu'à 25 000 francs

**Enfants malades** » Le fonds résultant de la dissolution, en 2006, de l'assurance scolaire contre les accidents servait initialement à aider les familles d'enfants accidentés. Mais, depuis début septembre, il peut aussi fournir un coup de pouce financier à la famille d'un enfant ou d'un jeune souffrant d'une maladie grave. Ainsi en avait décidé le Grand Conseil en début d'année.

Les montants alloués peuvent aller jusqu'à 25 000 francs, relève la Direction de la santé et des affaires sociales dans un communiqué de presse. En outre, la limite d'âge pour pouvoir bénéficier de cette offre a été relevée de 20 à 25 ans. Autres conditions: que l'enfant ou le jeune vive sous le même toit que ses parents et qu'il soit encore en formation.

A noter que les montants sont accordés de manière subsidiaire, c'est-à-dire en complément des prestations couvertes par l'assurance-maladie, l'assurance-maladie complémentaire ou encore l'assurance-invalidité. Ils sont destinés à couvrir différents frais, comme les transports, à l'exception des frais de traitement. » NM

## MUSIQUE

### UNE GLÂNOISE S'ILLUSTRE

La flûtiste Anaïs Hess a terminé 3<sup>e</sup> de la finale du Prix Musique 2019, qui s'est déroulée dimanche à Berthoud (BE). Le concours rassemble les vainqueurs des concours de solistes cantonaux et nationaux. En finale, la musicienne de l'Union de Villaz-Saint-Pierre a interprété la *Fantasy on Bizet's Carmen* de François Borne. Les deux premières places reviennent respectivement à Lionel Fumeaux (VS) et Mariska Messerli (VD). CG

## VEVEYSE

### DÉPART AU RÉSEAU SANTÉ

Jacqueline Bourqui quittera son poste de directrice à la fin août 2020, après 16 ans passés à la tête du Réseau santé et social de la Veveyse. «J'ai fait valoir mon droit légitime à la retraite, indique-t-elle. Cette annonce vise à mettre les gens à l'aise, pour que le passage de témoin se déroule sereinement.» Le poste sera prochainement mis au concours. SZ